

Colloque annuel 2020

Séquence introductive par Elisabeth Crépon, Présidente de la CTI

Slide 8 du diaporama général

Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,

Monsieur le président de la région Nouvelle-Aquitaine,

Monsieur le Maire de Talence, Vice-président de Bordeaux Métropole,

Monsieur le Directeur général de Bordeaux INP,

Monsieur le Directeur de l'ENSEIRB MATMECA

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs,

Mesdames, Messieurs,

Chers collègues,

Je suis heureuse d'ouvrir la 12^{ème} édition du colloque de la CTI. Je remercie vivement la région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux métropole et la ville de Talence de nous accueillir aujourd'hui. J'adresse également mes remerciements chaleureux à Marc Phalippou directeur général de Bordeaux INP et Pierre Fabrie directeur de l'ENSEIRB MATMECA ainsi qu'à leurs équipes, pour leur invitation à organiser notre colloque au sein de leur institution et pour les moyens qu'ils ont mis à notre disposition.

Enfin, je tiens à remercier Madame la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Mme Frédérique Vidal, de nous avoir fait l'honneur d'introduire ce colloque par un message vidéo alors que son agenda ne lui permettait pas d'être physiquement à nos côtés. Je la remercie pour ses propos très positifs sur l'action de la CTI et reviendrai sur les messages forts qu'elle a

souhaité nous transmettre dans son discours, messages sur le thème du colloque mais également sur le rôle et l'avenir de la CTI.

Le colloque CTI dont le succès s'accroît chaque année, accueille pour son édition 2020 plus de 450 personnes. C'est la plus forte audience depuis sa création. Je me réjouis de l'intérêt que porte la communauté des écoles d'ingénieurs à cet évènement annuel qui, sans nul doute, compte aujourd'hui parmi ses rendez-vous incontournables.

Slide 9 du diaporama général

Le colloque CTI répond à trois objectifs principaux.

Le premier est de lancer officiellement la nouvelle campagne d'accréditation. Il justifie la présence aujourd'hui des écoles de la vague B qui sont concernées par le renouvellement de leur accréditation à délivrer le titre d'ingénieurs à la rentrée 2021.

En fin de matinée, Elisabeth Lavigne, vice-présidente de la CTI, et moi-même, reviendrons sur les résultats et les enseignements que nous avons retirés de la campagne précédente. Puis, nous présenterons les évolutions du processus d'accréditation qui vont concerner la vague B. Ces évolutions sont nombreuses cette année. Elles répondent aux évolutions de l'enseignement supérieur et aux exigences des règles européennes d'accréditation. Elles portent en particulier sur la publication du rapport de mission, le suivi systématique des recommandations à la moitié de la période d'accréditation de cinq ans, la rédaction et la validation des fiches RNCP.

Les représentants des écoles concernées par un audit de la vague B déjeuneront ensuite avec le rapporteur principal, membre la CTI, en charge de leur dossier. Cet échange constitue pour la plupart des écoles, le début du processus d'accréditation. Avec les documents qui vous ont été remis dans votre dossier et qui contiennent le détail de la programmation des audits de la campagne, ces discussions avec les membres de la CTI doivent vous permettre d'obtenir tous les éléments nécessaires pour initier le processus d'accréditation, pour démarrer la constitution du dossier d'évaluation, pour commencer à rédiger votre document d'autoévaluation et pour préciser la date et l'organisation de la visite d'audit.

Slide 10 du diaporama général

Le deuxième objectif du colloque de la CTI est d'aborder ensemble un thème structurant pour l'évaluation des formations d'ingénieurs, leur organisation et leur mise en œuvre. Depuis plusieurs années, nous avons choisi de nous référer aux European Standards and Guidelines, les références et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, les ESGs, et d'aborder une de ces lignes directrices à chaque colloque CTI.

Ces références et lignes directrices, ces ESGs, ont été définies collectivement par des organes européens parmi lesquels le réseau ENQA dont la CTI est membre. Les ESGs qui ont été créées en 2005 et adoptées en 2015 par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen, s'imposent à toutes les agences d'accréditation européennes. Le référentiel d'accréditation de la CTI, Références et orientations, R&O, ainsi que ses procédures y sont conformes. Pour le colloque 2019, nous avons choisi d'aborder la première ligne directrice qui concerne l'implication des parties prenantes internes et externes. Cette année, nous avons choisi de nous référer à la deuxième et à la troisième ligne directrice et de nous intéresser ainsi à un élément central de l'élaboration, de l'approbation des programmes et de l'évaluation des acquis de l'apprentissage. Il s'agit de l'approche compétences à laquelle Madame la ministre, Frédérique Vidal, attache une grande importance comme elle vient d'en témoigner. Nous constatons aujourd'hui que les écoles ont énormément progressé dans la mise en œuvre effective d'une démarche compétences. Toutefois, celle-ci reste la première recommandation faite dans les avis d'audit. En effet, elle se résume trop souvent à la simple définition de la matrice croisée UE-compétences sans proposer une démarche complète et progressive, intégrant un alignement entre les acquis d'apprentissages, les activités pédagogiques et les évaluations, et conduisant in fine à la validation des compétences de l'ingénieur. Ces différentes dimensions seront abordées ce matin dans la conférence plénière sur le thème du colloque « Approche compétences et alignement pédagogique » et cet après-midi lors des différents ateliers.

Slide 11 du diaporama général

Le troisième objectif du colloque est de présenter un bilan des activités de la CTI et de détailler ses priorités ainsi que les enjeux auxquels elle fait face. Les écoles et plus largement ses parties prenantes voient souvent les activités de la CTI à travers le prisme de l'évaluation des formations d'ingénieurs, méconnaissant l'éventail de ses actions au niveau national et international.

Slide 12 du diaporama général

En 2019, l'évènement le plus marquant est la triple reconnaissance européenne obtenue par la CTI et soulignée par Mme Frédérique Vidal dans son discours vidéo, à savoir :

- le renouvellement de son appartenance au réseau européen d'excellence des agences d'évaluation ENQA,
- son inscription à EQAR, le registre européen des agences d'évaluation de référence,
- et enfin, le renouvellement de son autorisation à délivrer le label européen des formations d'ingénieurs EUR-ACE.

Cette triple reconnaissance souligne la qualité des processus d'évaluation et d'accréditation conduits par la CTI en France et à l'international. Elle valorise la composition paritaire de la CTI basée sur deux collèges, un collège académique et un collège socioéconomique regroupant des représentants des entreprises et des salariés, qui favorisent une interaction forte entre l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

Cette triple reconnaissance permet à la France de disposer d'une agence d'accréditation spécialisée reconnue au niveau européen et prenant pleinement part à la construction de l'espace européen de l'assurance qualité pour l'enseignement supérieur. Ce sont donc bien deux agences, deux voies, le Hcéres et la CTI, qui représentent la France dans ces instances. Cette reconnaissance de la CTI contribue évidemment à la promotion du modèle de formation de l'ingénieur à la française et à son attractivité.

Slide 13 du diaporama général

2019 pour la CTI, c'est également :

- 11 séances plénières et 11 réunions du Bureau ;
- La réorganisation de l'équipe permanente afin d'assurer un meilleur suivi des missions d'audits ;
- Le renforcement des audits coordonnés CTI-Hcéres ;
- La coordination des relations avec le Hcéres, France éducation international, France Compétences, l'ONISEP, l'INRS, la CDEFI, la CGE, le BNEI etc.
- La publication des synthèses des trois focus : Développement durable et Responsabilité sociétale, Santé et Sécurité au travail, Innovation et Entrepreneuriat.

Au plan européen et international,

- La poursuite des travaux des projets européens tels que MEDACCR qui concerne l'accompagnement des agences d'assurance qualité en Algérie, Jordanie, Tunisie pour délivrer le label européen pour la formation d'ingénieur EUR-ACE ;
- L'accueil au sein de la CTI de plusieurs délégations étrangères qui souhaitent s'inspirer de son fonctionnement pour développer leur propre dispositif d'évaluation ;
- Une contribution active au processus de Bologne en qualité de représentante de la France au groupe de travail sur l'assurance qualité aux côtés du Hcéres ;
- La réponse commune avec le Hcéres et France éducation international, à l'appel à candidatures européen visant à créer une agence d'évaluation indépendante en Tunisie ;
- Un accord de reconnaissance des compétences professionnelles signé avec Engineers Australia qui illustre le rôle particulier de la CTI vis-à-vis de la protection du titre professionnel d'ingénieurs.

Slide 14 du diaporama général

Enfin en 2019, les travaux préparatoires à la LPPR ont débuté et ont notamment concerné les missions et l'organisation du dispositif d'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plus spécifiquement s'agissant de la CTI, une réflexion sur son rôle au sein de ce dispositif et sur sa structure administrative a été initiée avec le MESRI et la DGESIP. En effet, la CTI dont les missions sont définies par le code de l'éducation, s'appuie sur une structure de gestion mais ne dispose pas, à proprement parler, de structure administrative propre.

La LPPR peut être une opportunité de définir enfin une structure administrative adaptée à la CTI afin d'asseoir son autonomie et son indépendance, conditions nécessaires pour être reconnue comme une agence d'accréditation au niveau européen et international. Cette question fait l'objet d'un dialogue permanent et constructif avec le MESRI et la DGESIP depuis l'été dernier. Evoquée à l'automne, l'intégration de la CTI au sein du Hcéres qui a inquiété les écoles d'ingénieurs et les syndicats et associations professionnelles et à laquelle nous n'étions pas favorables, remettait en cause l'autonomie et l'indépendance de la CTI et donc son statut d'agence d'accréditation européenne. Cette intégration n'est plus aujourd'hui à l'ordre du jour. Je remercie Madame la ministre pour le message très clair garantissant l'autonomie et l'indépendance de la CTI, qu'elle vient de nous transmettre dans son discours. Nous avons proposé à la DGESIP la création d'une association support qui permettrait d'asseoir de façon pérenne l'autonomie et l'indépendance de la CTI. Les analyses juridiques menées par la Direction des affaires juridiques du ministère viennent de confirmer qu'aucun obstacle juridique ne s'oppose à une telle approche. Nous allons maintenant la creuser avec les services de la DGESIP. Nous espérons que ces discussions déboucheront sur des décisions et une mise en œuvre concrète d'ici l'été prochain.

Plusieurs autres dossiers importants sont à l'agenda de la CTI en 2020 :

- Le renforcement de la collaboration avec le Hcéres. Nous avons bien entendu le message de la ministre à ce sujet et y souscrivons pleinement. Des échanges fructueux ont été initiés avec le précédent président Michel Cosnard et ont conduit à la création et à la montée en puissance des audits coordonnés afin notamment de simplifier le travail des écoles. Nous reprendrons les échanges sur les collaborations à construire et sur l'articulation de nos procédures dès la nomination de la nouvelle présidente ou du nouveau président du Hcéres.

Slide 15 du diaporama général

- L'autre grand chantier est la construction d'un référentiel pour l'évaluation des formations Bachelor des écoles d'ingénieurs en vue de l'attribution du grade de licence. Nous travaillons en lien avec la DGESIP pour proposer une procédure qui soit compatible avec une inscription dans Parcoursup 2021. Le calendrier est donc très serré ; nous reviendrons très rapidement vers les écoles avec des informations plus précises à ce sujet.

Slide 16 du diaporama général

Je souhaite enfin attirer votre attention sur des événements organisés ou co-organisés par la CTI au premier semestre 2020.

- Du 2-15 mars 2020 se dérouleront les journées nationales de l'ingénieur de l'IESF
- Le 13 mars est la date limite pour l'Enquête, CDEFI-CTI-INRS, sur Santé et Sécurité au travail
- Le 19 mars aura lieu la restitution de l'étude menée conjointement par le BNEI, la CDEFI et la CTI sur l'engagement étudiant
- Le 7 mai : la CTI organise un atelier sur le Distanciel avec les représentants des écoles afin de partager les premières analyses du groupe de travail dédié qui font l'objet d'une fiche qui se trouve dans le dossier qui vous a été remis.
- Enfin le 14 mai deux événements sont prévus : un colloque CTI-Hcéres sur l'apprentissage et la remise du prix Ingénieuses de la CDEFI.

Slide 17 du diaporama général

Je conclurai cette présentation par des remerciements.

Je remercie tout d'abord très chaleureusement tous les intervenants de notre colloque. Yves MAUFFETTE, professeur à l'UQAM à Montréal, et Yvan PIGEONNAT, professeur à Grenoble INP, nous livreront, dans quelques minutes, leur vision d'une approche compétences globale.

Yves BERNARD, coordinateur du Réseau Polytech Agnès BOYER, Directrice des études de Grenoble INP Pagora, Carole DEUMIÉ, Directrice de l'Ecole centrale de Marseille, Gabrielle LANDRAC, Directrice des formations de l'Institut Mines Télécom et Georges SANTINI, membre de la CTI, débattront cette après-midi de la conduite du changement à opérer pour mettre en œuvre de telles évolutions.

Je tiens à remercier le comité scientifique de la CTI qui, sous la houlette de Jean-Louis Allard membre de la CTI, a minutieusement préparé la conférence plénière, la table-ronde ainsi que les quatre ateliers sur le thème du colloque. Je souhaiterais enfin remercier toute l'équipe permanente de la CTI sous la responsabilité de Marie-Jo Goedert, ainsi que l'association Adera, pour l'organisation de ce colloque.

Je vous souhaite un excellent colloque et des échanges riches et stimulants tout au long de la journée.

Je vous remercie pour votre attention.

Je passe maintenant la parole à Jean-Louis Allard qui va introduire la conférence plénière.